

Lo Grüss@not

MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



3^{èmes} Rencontres
220 personnes au palais



Hommage à Charles Trenet



Perspectives 2003

Les 3^{èmes} Rencontres Citoyennes

Le service de bus gratuit du mercredi



La navette de neuf places

Depuis le début de l'été 2002, la municipalité a mis en place un service de bus gratuit. Tous les mercredis de 9h à 12h, Céline, Sandrine ou Frédéric vous accueillent depuis les Chalets jusqu'aux Ayguades.

La navette effectue trois allers-retours dans la matinée.

Départ à 9h, avenue d'Occitanie à Gruissan-place.



Plage des chalets



Village



Port et Mateille



Ayguades

Quelques chantiers en cours ...



Vestiaire de Mateille : aménagement des abords



La Sagne : réfection des chemins



Boulevard de la Corderie : rénovation du trottoir

p. 4 / Conseils de Quartier

Le Conseil de Quartier
Chalets

p. 5 / Vie municipale

De la joie pour
Charles Trenet

p. 6 - 9 / Dossier

Troisièmes rencontres
citoyennes

p. 10 - 11 / Culture-Jeunesse

Ski MJC
Pierre Sansot
Carnaval
Skate Park

Photo de couverture :

Manon Alléon, Miss Carnaval

Directeur de publication :
Didier CODORNIU,

Rédacteurs en chef :
André SANZ, Daniel NOUVEL

Comité de rédaction : Henri SELIG,
Sandrine TINE, Chantal VAQUIE,
Jean-Michel CROS, Nicolas VITOSKY,
Stéphane POVILLON, Pierre SALENÇON

Crédit photo : Mairie de Gruissan, MJC.

Mairie de Gruissan :

Tél. 04 68 75 21 21 Fax 04 68 75 21 33
www.ville-gruissan.fr

Conception, réalisation :
Outline Communication

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers amis,

Les Rencontres Citoyennes s'affirment comme un moment important de la vie municipale.

Cette année encore, les Gruissanaises et les Gruissanais sont venus nombreux pour s'informer sur les choix budgétaires et les grands projets pour 2003.

Au total, 11 600 000 € (76 millions de Francs) vont être investis dans notre station.

Au-delà d'une simple présentation par l'équipe municipale, ces Rencontres ont été un lieu d'échange et de dialogue entre les élus et la population.

Les Jeunes, qui sont notre avenir, ont participé activement en présentant leur projet de Skate Park qui va être réalisé au stade de Mateille.

En fait, ces Rencontres sont le reflet de la vie de notre commune. Dynamique, tournée vers l'avenir mais fondée sur des valeurs de solidarité, de dialogue et de respect des traditions.

L'activité de nos forces vives : économiques, associatives, éducatives et sociales nous le démontre chaque jour.

Notre devoir, à nous élus, est de favoriser cette activité.

A très bientôt.

Votre Maire
Didier CODORNIU

L'activité du Maire

Mars

- 06 :** CAN : Définition de l'intérêt communautaire, équipements sportifs.
Rencontre avec le maire de Fleury.
CCI : Réunion zones d'activité.
- 07 :** Colloque sur les espaces occitans et catalans à Narbonne.
CAN : réunion communication.
- 10 :** Conseil général, contrat ville.
- 11 :** Réunion tourisme.
CAN : réunion communication.
CCAS : Visite du foyer restaurant.
Réunion municipalité : mission du littoral.
- 12 :** Réunion Cinémaréion.
CAN : réunion du bureau.
PNR : Prud'homie
- 13 :** Aude aménagement :
Conseil d'administration.
Comité Technique Paritaire :
Réunion personnel.
- 14 :** Réunion syndicat mixte hydraulique.
CAN : politique touristique.
- 17 :** réunion thermalisme.
CAN : réunion du Bureau et Conseil des maires.
- 18 :** CAN : équipements sportifs.
- 19 :** Anciens combattants.
- 20 :** Assemblée générale des Conseils de quartier.
- 21 :** Visite base aérienne de Narbonne.
- 23 :** Grand prix cycliste de la ville de Gruissan.
- 24 :** CAN Bureau et Conseil communautaire.
- 25 :** Inauguration école maternelle.
Conseil municipal.

Avril

- 04 :** Assemblée générale de la MJC



Conseils de Quartier

La composition du Conseil des Chalets

Elu référent : Michel Carel

Elue suppléante : Nadine Olivier

Membres :

Pierre Duchazeau Beneix
Bernard Gagnoulet
Marc Galan
Alain Martinez
Patrick Raynaud
Claudé Salvan

Les permanences

Troisième mercredi du mois de 17h à 19h à l'Espace socioculturel

Tél./Fax : 04 68 49 10 37

Les délégués préparent leur Assemblée Générale annuelle

Vendredi 14 février à l'espace socioculturel, Henri Sélég, coordinateur des quartiers, a convié tous les délégués à une réunion de préparation de leur AG. Ensemble et en présence du maire, ils ont organisé leurs interventions et le déroulement de cette soirée.

Après un an et demi d'activité, ce sera l'occasion de faire un bilan des réalisations portées par les quartiers. Par ailleurs, ils proposeront des ajustements de fonctionnement afin d'améliorer l'action de proximité.

Initiée à Gruissan par Didier Codormiou, la démocratie participative est un des vecteurs d'adhésion à un projet commun et d'amélioration de la vie au quotidien. Henri Sélég rappellera donc le rôle important des délégués et les moyens mis en œuvre pour remplir cette mission.

Assemblée générale des quartiers
jeudi 20 mars à 18h00
au Palais des congrès.

La démocratie participative au quotidien

Grand angle sur... Le Conseil de Quartier Chalets

De gauche à droite : Michel, Marc, Pierre, Bernard et Alain

On les appelle les «chaletains». Habitants à l'année ou à l'occasion de leurs congés, ils ont en commun l'amour de la plage. Ils se définissent parfois comme des «marginaux», appréciant la solitude et le calme des grands espaces. Les délégués du quartier, Marc et Bernard, nous font découvrir ce lieu atypique.

Pourquoi cette passion pour la plage ?

C'est un endroit particulier. Avec ses «coutumes» et son ambiance. Il se distingue des autres quartiers de Gruissan mais aussi des autres plages de France. L'été, c'est la foule, les grillades, les parties de pétanque, nous sortons de «l'hibernation». Nous nous ressourçons à cette vie qui déferle. Puis en automne, nous retrouvons avec autant de bonheur notre cadre de vie un peu «sauvage».

Les demandes des résidents sont-elles particulières ?

En effet, lors des permanences, les «chaletains» ont le souci constant de la sauvegarde de leur environnement et l'amélioration des conditions de vie à l'année. Ce sont souvent des points de vue divergents. Nous essayons, en cohérence avec le cahier des charges des chalets, de faire face à chaque réclamation.

Quels sont les travaux les plus récents ?

L'aménagement du parking du front de mer a fait l'unanimité. Il a permis de réduire fortement les nuisances dues aux stationnements anarchiques. Avec de la concertation, il est possible

de satisfaire des «chaletains» attentifs à leur environnement.

Quels sont vos projets ?

De nombreux travaux ont été demandés à la municipalité. Cela se traduit dans le budget par l'éclairage de la piste cyclable et l'aménagement de l'entrée de la plage (coté gauche) à l'identique des parkings du front de mer.

De même, nous souhaitons rendre la plage accessible aux handicapés en coopération avec la commission extra municipale «handicapés».



Nadine Olivier assiste à la pose des potelets

Quels sont vos souhaits pour l'avenir ?

Que la plage garde sa forte identité tout en s'adaptant aux exigences du confort moderne, c'est réalisable. Nous y travaillons avec la municipalité et les différents acteurs économiques. Enfin, nous invitons d'ores et déjà, tous les lecteurs aux fameuses «brusquades» de l'été organisées avec l'ASPIGG* et l'Office Municipal du Tourisme.

*Association de Protection des Intérêts Des Chalets de Gruissan

Concertation avec les commerçants des Chalets

Le 12 février, Michel Carel, élu référent des Chalets a réuni les commerçants du quartier. En effet, les délégués du quartier étaient à l'initiative de plusieurs propositions :

- L'aménagement de places de parking le long des commerces (traçage, banc, poubelles) : les commerçants n'ont souhaité qu'un marquage au sol délimitant les voies.
- L'aménagement de l'entrée des chalets a reçu un accueil favorable.
- Les commerçants ont apprécié les travaux de réflexion des contre-allées ainsi que le prolongement du passage protégé de l'avenue de la Clape.

Les commerçants des chalets sont invités à se réunir à nouveau le 17 mars, afin de débattre d'autres questions.



Michel Carel anime la réunion délégués / commerçants



Vie municipale

Agenda Animation

Assemblée générale des Conseils de quartier
20 mars à 18h00 au Palais des congrès. Elus et Conseils de quartiers vous invitent à leur assemblée générale. Ils présenteront à la population le bilan de fonctionnement, les perspectives d'évolution et les nouveaux moyens mis en œuvre.

Jazz à l'Entresort

21 et 22 mars à 21h00 au théâtre de l'Entresort. Soirée jazzy avec Pascale et Jules Calmettes.

Tennis

22 mars à 15h00 aux terrains de tennis. Finales du championnat individuel jeunes de l'Aude.

14 finales d'un excellent niveau sont au programme pour les jeunes de 9 à 18 ans.

Grand prix cycliste de la ville de Gruissan

23 mars à 14h00, boulevard du Pech Maynaud. Organisé par le Guldou Sportif Coursan-Narbonne, ce grand prix est ouvert aux coureurs des séries départementales et régionales. La remise des prix se fera à l'Office Municipal du Tourisme à partir de 17h30.

Challenge Méditerranée Aventure Quad

23 mars à la plage des Ayguades. Grande épreuve d'endurance de quad. Amateurs de sensations, à vos marques !

Sortie botanique

5 avril à 14h00 à l'OMT. Les «Amis du Pech Maynaud» organisent une découverte de la flore du Pech Maynaud. Gratuit.

Coin de rue œuvre pour l'Unicef

5 avril à 20h30 au Palais des congrès. À l'initiative de l'association Coin de rue, une soirée est organisée à l'amphithéâtre. Associations grissanaises, MJC, Réveil grissanais et Chorale de Narbonne plage vous régaleront de spectacles de danse, de sketches, de musiques et de chants. La participation de 5 € est entièrement reversée à l'UNICEF.

Fête de la Bière

18 avril au Palais des congrès. Le Comité des fêtes organise sa deuxième fête de la bière ; l'occasion de déguster une choucroute. L'orchestre bavarois Fred Kohler animera la soirée dansante. Réservation à partir du 17 mars au bureau du comité des fêtes à l'espace socioculturel.

Printemps des sens

19, 20, 21 et 22 avril.

Présentation en dernière page.



La commune qui bouge

Coup de Zoom sur... de la joie pour Charles Trenet

La chorale et le Réveil grissanais interprètent «Gruissan mes Amours»

La grande vedette de cette soirée d'hommage a été Bruno Perren, qui d'entrée, mit les «points sur les i».

«Certains spectateurs m'ont connu sous le nom de Bruno Perrin. Mais il existe un autre chanteur qui porte ce nom, c'était devenu gênant». Surtout lorsque les 2 chanteurs se produisent dans la même soirée.

Un chanteur élégant et tout en nuances, Bruno Perren.

Sensible, de sa voix chaude, il rend hommage à Charles Trenet avec ses propres compositions. «C'est le meilleur hommage qu'un chanteur puisse LUI faire» glisse-t-il en préambule.

En ouverture de cet hommage, la chorale de l'école de musique, emmenée par Esther Porchel, s'est livrée à un exercice de diction parfaitement maîtrisé avec «débit de l'eau débit de lait».

La chorale de Bages a enchaîné avec 2 chansons du poète disparu pour finir sur les «Amants de Saint Jean» remis à la mode.

Pour clôturer cette première partie, la chorale et l'harmonie du Réveil Grissanais, sous la baguette de Georges Salacru, se sont taillées un beau succès notamment avec «Gruissan mes Amours».

Une soirée très divertissante, saluée comme il se doit par un public enthousiaste.

Brèves.....

La maternelle fait son Carnaval

Le 14 février, au Palais des congrès, les enfants de la maternelle ont fêté le roi Carnaval. Stéfan 5 ans, pirate des mers du sud, a très gentiment accepté de répondre à notre reporter.

Peux-tu nous raconter ton après midi ?

«Tout le monde était déguisé, on a chanté avec le monsieur déguisé en cow-boy (Ndlr : l'animateur professionnel du goûter), on a fait des rondes et des chenilles. Après on a beaucoup ri parce que ce sont les mamans et les papas qui ont dansé avec nous.

Il y avait tous mes copains, moi je préfère les mousquetaires à cause des épées. Il y avait aussi des belles princesses et puis Francine,



Nathalie et Aude déguisées (Ndlr : le personnel de la maternelle).

Au goûter on a eu des bonbons, des gâteaux, des crêpes préparées par les mamans et des jus de fruit. On s'est bien régalé.»

La tombola a eu un grand succès. De nombreux prix, offerts par les commerçants grissanais et du narbonnais sont venus récompenser les participants.

Troisième journée de la courtoisie au volant



18 avril 2003, troisième journée nationale de la courtoisie au volant. Sous le haut patronage du ministre des transports, cette campagne se fixe pour objectif l'amélioration des comportements des différents acteurs de la rue et de la route, en stoppant la montée de l'incivilité et par l'éducation de tout un chacun à une meilleure cohabitation dans l'espace urbain et sur nos routes.

Le 18 avril, participez à l'opération «souriez, vous conduisez !»



Mercredi 26 février, réception des travaux à l'école maternelle



Dossier

«Ces rencontres sont le 3^{ème} rendez-vous avec la population sur la politique municipale.

Cette rencontre s'inscrit dans le droit fil de la politique d'information et de transparence mise en place en 2001»

Après cette introduction, le Maire analysait la méthode de travail de la municipalité pour la préparation et le vote du budget.

« Cette méthode est fondée sur un travail en équipe et la volonté de se donner des marges de manœuvre en matière d'autofinancement ».

Le Maire félicitait chaudement le conseil des jeunes, représenté à la réunion par les élus de la commission sport animation. Les jeunes élus ont exposé, en équipe, le projet de Skate Park, fruit d'un travail collectif.

Un débat avec le public a clos ces rencontres menées devant 220 personnes.

Le budget et les gr



L'équipe municipale trace les perspectives 2003

Un travail d'équipe

La méthode retenue pour préparer le budget est à l'image du fonctionnement de la municipalité. Elle est basée sur un travail en équipe que traduit le séminaire de réflexion associant élus et cadres administratifs.

Ce séminaire s'est réuni à 4 reprises à partir de juillet 2002 pour dégager les priorités et rendre les arbitrages sur les grands équilibres du budget.

Parallèlement, la commission des finances a travaillé pour finaliser le budget qui a été voté en conseil municipal le mardi 18 février.

Des marges de manœuvre

L'objectif majeur est de maîtriser les dépenses de fonctionnement et d'optimiser les recettes de fonctionnement.

En effet, la volonté municipale est de mettre un terme à une tendance lourde mise en évidence par l'Audit de 2001 : «une progression plus rapide des dépenses que des recettes de fonctionnement depuis plusieurs années, ce qui s'est traduit par une chute de l'Épargne nette»

11 600 000 € (76 millions de F) investis en 2003

Ce montant se décompose comme suit :

- Budget de la commune : 2 000 000 €
- Budget de la ZAC : 3 000 000 €
- CAN (Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise) : 6 000 000 €
- Conseil Général : 600 000 €

Le Budget primitif

• La section de fonctionnement, présentée par Jean-Claude Rigal, s'équilibre en recettes et dépenses à 10 553 444 €

L'autofinancement, c'est à dire le virement à la section d'investissement s'élève à 1 379 773 €

A ce montant, s'ajoute la dotation aux amortissements, soit 237 877 €.

Au total, 1 617 650 € sont transférés à la section d'investissement.

• La section d'investissement, présentée par Xavier Galan, s'équilibre en recettes et dépenses à 2 805 768 €

2 140 538 € sont investis sous forme de travaux et d'acquisition de matériel et véhicules ce qui représente 76,29% de la section

La gestion de la dette a permis, en 2002, de réduire les frais financiers de 15 000 €

(100 000 F) ce qui va dans le sens des recommandations de l'Audit.

Les Taxes locales

Elles représentent près de 43% des recettes de fonctionnement.

Le Maire a rappelé qu'en 2001 la Taxe Professionnelle a été diminuée de 17,08 % à 15,58 %.

Gérée par la CAN (Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise) depuis le 1^{er} janvier dernier, la TP devenue TPU (Taxe Professionnelle Unique) sera ramenée à 14,54 % en 2008.

Grands projets 2003

Valeur en %

Les trois autres taxes locales restent de la compétence communale.

Leur taux est resté inchangé depuis 1999.

La municipalité a décidé de relever leur taux de 5%.

La Taxe d'Habitation est de 8,67%

Ce taux est le plus bas des 8 communes comparables du Narbonnais et du Littoral.

Il est inférieur au taux moyen départemental qui s'élève à 12%.

La Taxe Foncière sur les propriétés non bâties est de 72,13 %

Ce taux se situe dans la moyenne basse des 8 communes comparables du Narbonnais et du Littoral.

Il est inférieur à la moyenne départementale qui est de 85,76 %.

La Taxe Foncière sur les propriétés bâties est de 21,38 %

Ce taux se situe dans la moyenne basse des 8 communes comparables du Narbonnais et du Littoral.

Il est inférieur à la moyenne départementale qui est de 22,70 %.

Le Maire rappelait en conclusion que :

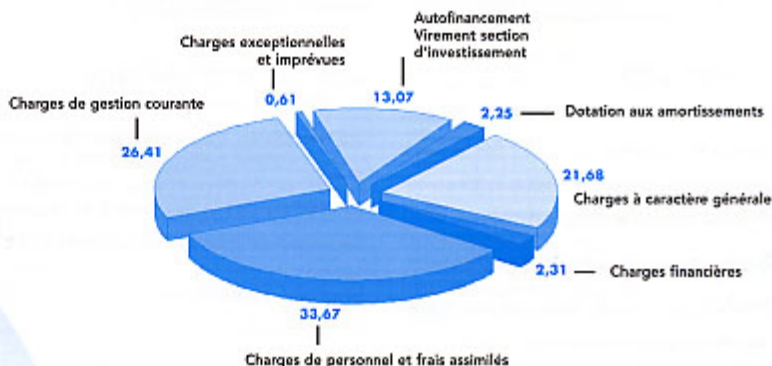
«notre engagement de ne pas augmenter pendant les 2 premières années du mandat a été tenu ...

... Au cours des 30 dernières années, chaque mandat municipal a été marqué par une hausse du taux de ces taxes.

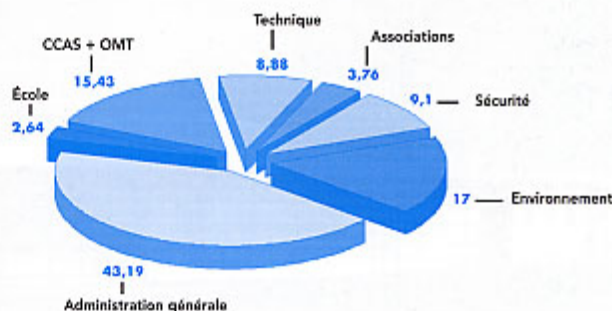
Depuis le 1^{er} janvier 2000, le taux d'inflation a augmenté de 4,94% ; ce qui correspond au réajustement du taux des trois taxes locales».

Le budget permettra de financer les travaux et les grands projets pour 2003.

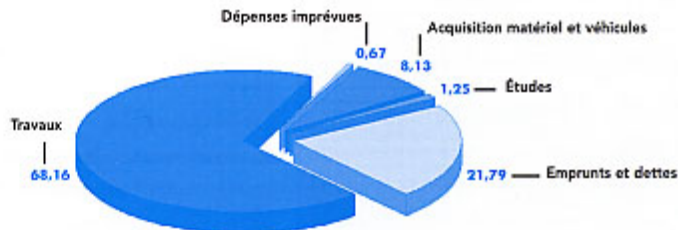
Budget de fonctionnement - Dépenses



Répartition des dépenses de fonctionnement par service 2002



Budget d'investissement - Dépenses





Dossier

Le skate park

Henri Selig invitait les jeunes de la commission sport animation du conseil des jeunes à présenter ce dossier de 50 000 € (Cf compte-rendu détaillé en page 11)

L'agrandissement du Soleilhas

Présenté par Claude Brull, premier maire-adjoint, ce projet s'élève à 815 000 €. Le restaurant scolaire est transformé en self, ce qui permet de développer fortement la capacité d'accueil qui est actuellement de 150 repas par jour.

sence de l'inspecteur de Narbonne.

En 2003, des travaux d'aménagement ont été décidés en concertation avec les enseignants.

La cour de l'école, le parking et la voirie seront réalisés pour un montant de 81 000 €.

Social / Handicapés

Un programme de 5 logements sociaux va être lancé au lieu-dit de La Fontaine.

Présenté par Nadine Olivier, maire-adjointe à la solidarité, ce projet est porté par l'Office Départemental Public HLM.



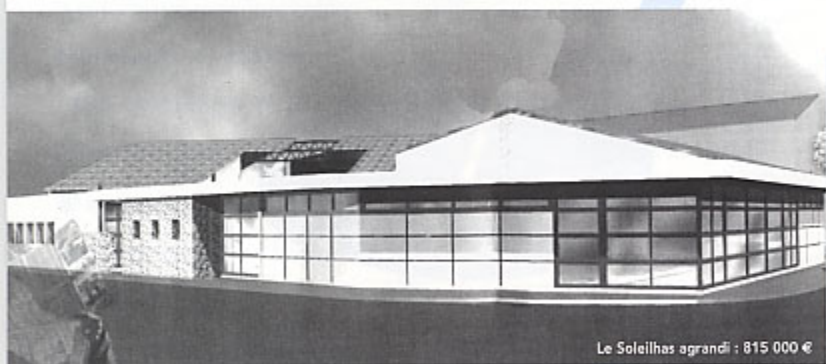
Entretien des bâtiments

Présentés par Roger Lopez, maire-adjoint à la vie associative, les projets de réfection du sol de la halle aux sports qui sera remis aux normes (le club de volley subit des amendes pour ce motif) et de réfection des club-house rugby et volley représentent un investissement de 145 000 €.

La réfection de la salle du patronage est un projet de 35 000 € qui a été présenté par Louis Labatut, conseiller municipal.

Cette salle sera remise aux normes et rendue plus conviviale.

En 2004, un logement y sera programmé.



Le Soleilhas agrandi : 815 000 €

Les élèves, actuellement accueillis en 2 services, bénéficieront d'un plus grand confort d'espace et de temps.

La capacité du restaurant des seniors sera portée de 45 à 80 couverts par repas.

L'école maternelle

Comme annoncé aux premières rencontres citoyennes de février 2002, la première tranche, d'un montant de 300 000 €, a été réalisée.

L'inauguration aura lieu le 25 mars en pré-

Une étude est lancée pour la faisabilité de la transformation de la maison du curé en logement social.

Nadine Olivier exposait certains travaux décidés pour l'accueil des handicapés à savoir : la création d'une rampe d'accès et l'aménagement d'un WC pour les personnes à mobilité réduite à la plage des Ayguades pour un montant des travaux de 28 000 €. Le WC du boulodrome sera aussi équipé en ce sens et certains secteurs difficiles seront aménagés



Halle aux sports, le sol remis aux normes

Voie/Sécurité

30 000 € seront consacrés aux déformations provoquées par les racines de pin.

ands projets 2003



La piste des chalets éclairée : 80 000 €

60 000 € seront consacrés aux rues du village ancien.

15 000 € investis pour la mise en place de bornes de protection avenues d'Occitanie et de la Clape aux Chalets.

7 500 € pour la réfection des contre-allées aux Chalets.

Régine Carbonel, maire-adjointe à la sécurité, a annoncé le lancement d'études pour la prévention des inondations.

Piste Cyclable CAN «La Littorale»

Dans le cadre de la CAN (Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise), une liaison reliera les communes de Saint-Pierre, Gruissan et Narbonne.

Présenté par Louis Labatut, le tronçon Ayguades / Entrée Zac de Mateille sera mis en service dans le courant du 2^{ème} trimestre 2003.

Le montant des travaux est de 160 000 €.

Ce tronçon sera inauguré en juin prochain.

Piste Cyclable du village aux chalets

L'éclairage de la piste cyclable a été annoncé par Jean-Claude Rigal, conseiller municipal pour un montant des travaux de 80 000 €.

ZAC de Mateille

Claude Brull, rappelait que 40 hectares de terrains resteraient en zone naturelle par rapport au projet initial de la ZAC.

Il s'agit maintenant de terminer l'aménagement de la zone maintenue en ZAC :

- d'une part avec le creusement du chenal de jonction entre l'avant-port et les trois étangs des Ayguades.
- d'autre part par l'érection du pont de liaison entre les deux rives.

La commission d'appel d'offres a examiné les candidatures pour la maîtrise d'œuvre du pont et du chenal.

La Direction Départementale de l'Équipement a été retenue pour le pont et le Service Maritime et de Navigation du Languedoc-Roussillon a été retenu pour le creusement du chenal.

Des sondages sont effectués pour l'analyse des sols. D'autres sondages sont réalisés sous le contrôle de l'administration d'État et notamment de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour vérifier l'existence ou non de vestiges archéologiques. Le GRASG (Groupement de Recherches Archéologiques et Subaquatiques de Gruissan) assiste à ces sondages.

Il va de soi que le début des travaux sera conditionné par le résultat des sondages.

Au total, 3 000 000 € (19 680 000 Francs) seront investis sur la ZAC en 2003

Création d'un giratoire aux Ayguades

D'un montant de 600 000 €, ce projet a été présenté par Henri Santacatalina, maire-adjoint à l'urbanisme.

Cofinancé par le Conseil Général et la commune, ce giratoire a pour vocation de sécuriser l'accès à l'INRA. Il permettra aussi de ralentir les véhicules en provenance de Narbonne-Plage.

A la demande d'un riverain, il est précisé que la voie parallèle à la départementale restera en service.



Ayguades : Giratoire INRA, 600 000 €



Culture Jeunesse

Cada còp, un !

La trona es bona quand Març la sona, es encara melhora quand Fabrièr l'entona

«Le coup de tonnerre est bénéfique quand il retentit en Mars, il est bien meilleur quand Février en donne le ton»

Précurseur de l'orage, le coup de tonnerre survient avant une forte averse de pluie souvent bienfaisante pour la nature qui s'éveille.

La pluie de Mars est bonne pour les végétaux et les semis. Celle de février, qui la précède, l'est davantage !

Internet en Fête à la médiathèque

La sixième édition de la Fête de l'Internet a été spécialement concoctée pour tous autour d'un thème en forme de cri du cœur : «Pourquoi pas nous !»

Après «L'Internet pour tous» et «L'Internet au quotidien», cette année, l'équipe de la Médiathèque, du service informatique Mairie et de la MJC a choisi le «Pourquoi pas nous !».

Au programme :

Atelier illustration pour les enfants, jeux de pistes pour petits et grands, maîtrise de la recherche et de la messagerie. Tout ça sur le Net.

Exit les interrogations vis-à-vis des nouvelles technologies, il faut susciter les envies, réveiller et interpeller le grand public, nous tous !

Rendez-vous samedi 22 mars de 10 H à 16 H à la Médiathèque (apéritif à Midi).

Ski à la MJC : un séjour réussi

La MJC organisait du 24 au 28 février un séjour à la neige.

21 jeunes Gruissanais et 3 Coursanais participaient à ce séjour sur la station de Porté Puymorens, encadrés par 2 animateurs professionnels (Franck Lopez et Stéphane Povillon) et 2 bénévoles (Sylvie Perez et Renaud Méghar).

Afin d'ouvrir le séjour au plus grand nombre, les jeunes gruisanais bénéficiaient d'une aide calculée en fonction de leur quotient familial et attribuée par le Contrat Educatif Local de la Ville de Gruissan.

Mais si la météo fut difficile, l'ambiance dans le groupe fut en revanche parfaite et ces quelques jours furent l'occasion d'une franche rigolade et de grands moments de convivialité.

Les infos de la MJC

Assemblée Générale

L'Assemblée générale de la MJC aura lieu le vendredi 4 avril 2003 au Palais des Congrès à 19 h.

Les 700 adhérents sont fortement incités à participer à cette réunion qui est un moment fort de la vie de l'association. En effet, c'est le moment où tous les adhérents ou leurs représentants peuvent s'exprimer par le vote sur les orientations de leur « Maison ». A l'ordre du jour, les votes concernant les cotisations, le renouvellement du Conseil d'Administration, les rapports moraux et financiers mais aussi une présentation des activités de l'association et des projets de l'année à venir.

Un « buffet froid » convivial, limité à 80 couverts, est proposé à l'issue de la réunion en contrepartie d'une participation financière de 10 € (adultes) et 8 € (enfant - de 12 ans).

Pierre Sansot et «les Printemps de Gruissan»

Pierre Sansot sera un parrain d'exception pour la première édition du «Printemps des Sens». C'est avec le plus grand respect que nous l'accueillerons en tant que sociologue et auteur de talent mais surtout en tant qu'homme sensible à notre patrimoine.

Il a aujourd'hui, une incroyable chevelure grise qui lui tombe au bas du dos. Il aime parler de la vie, du rugby et des sens. Son œuvre occupe une place majeure et singulière dans le paysage de l'anthropo-sociologie contemporaine.

Pierre Sansot ne tient pas en place, l'intelligence et l'humour en éveil, à l'affût de l'imperceptible. Fuyant l'immobilisme, il emprunte les chemins de traverse, à pied ou à bicyclette.



«La France sensible», «Chemin aux vents», mais aussi «les gens de peu» : tous ces titres montrent la diversité des objets d'étude que l'auteur aborde.

Pierre Sansot est un flâneur et un auteur inspiré ... peut être par son chalet à Gruissan.

Nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir ses ouvrages dont certains sont disponibles à la médiathèque :

- Poétique de la ville
- Jardins publics
- Les gens de peu
- Du bon usage de la lenteur
- J'ai renoncé à vous séduire
- Le rugby est une fête, le tennis non plus

Pierre Sansot présidera à l'ouverture du «Printemps des Sens» samedi 19 Avril à 18 h au palais des congrès.



Des jeunes radieux



Culture Jeunesse

Carnaval es arribat ! Carnaval es acabat !*

* carnaval est arrive !
carnaval est termine !

Cette année encore, cette tradition séculaire a été respectée dans notre commune. A l'origine, le Carnaval était surtout un exutoire collectif. Les entorses à la bonne moralité de l'époque étaient monnaie courante, sinon la règle. Carnaval était aussi l'occasion de bousculer la hiérarchie sociale. Le Roi du Carnaval étant la représentation caricaturale et moqueuse d'un personnage puissant, symbole du pouvoir. De nos jours et à Gruissan, la fête bat son plein. Confettis et masques dansent une joyeuse farandole autour des chars colorés. Le Réveil Gruissanais et les bandas enchaînent de gais refrains au milieu des rires et des

baclauds.

Mais, au bord de l'étang, tout se finit quand même dans la tradition en ce dimanche de mars avec la mise à feu de Monsieur Carnaval sous les yeux rieurs de la Reine et de ses dauphines.



Mardi Gras :
Les tout-petits de la crèche aussi !



Pascale et Jules Calmettes à l'Entresort

Elle, est pianiste et chanteuse de formation classique et Jazz.

Lui, pratique la flûte, le saxo, la clarinette. Jules a accompagné les plus grands, Sonny Gray, Manu di Bango, Tito Puentes... avant de s'en retourner au pays et vivre, avec Pascale, l'aventure de la formation des jeunes de Gruissan.

Aujourd'hui, ils ont choisi le duo pour aller plus loin dans leur recherche musicale.

Un moment rare à ne pas manquer.



Théâtre
de l'Entresort
21 et 22 mars
à 21 h.
Réservations :
04 68 75 02 73

Le projet de Skate Park présenté aux rencontres citoyennes

Palais des congrès : 21 février
les jeunes élus présentent un projet de 50 000 €



Ce projet a été proposé par le Conseil des Jeunes le 04 septembre 2002.

La commission sport animation du Conseil des jeunes a été chargée de le préparer.

Cette commission s'est rendue à Montpellier le 18 septembre pour visiter 2 installations de Skate Park.

La municipalité a donné son accord définitif en octobre pour la réalisation d'un skate park.

Un concept évolutif

Les installations seront adaptables à l'évolution des besoins.

Une sécurité maximale

• Situé dans l'enceinte du complexe sportif de Matoille, le skate park est accessible directe-

ment depuis le parking extérieur.

• Le sol, en béton taloché, permettra une excellente glisse. En cas de chute, le sol ne râpera pas.

• La clôture sera réalisée en panneaux rigides ce qui est un plus en matière de sécurité d'utilisation.

Un investissement de 50 000 €

Les installations de base sont les suivantes :

- Une table Américaine en position centrale.
- Plusieurs modules et des éléments de «street» seront choisis par les jeunes «skaters» dans la limite de l'enveloppe budgétaire.

Les travaux seront réalisés fin premier semestre 2003.



Un exemple de module «street»

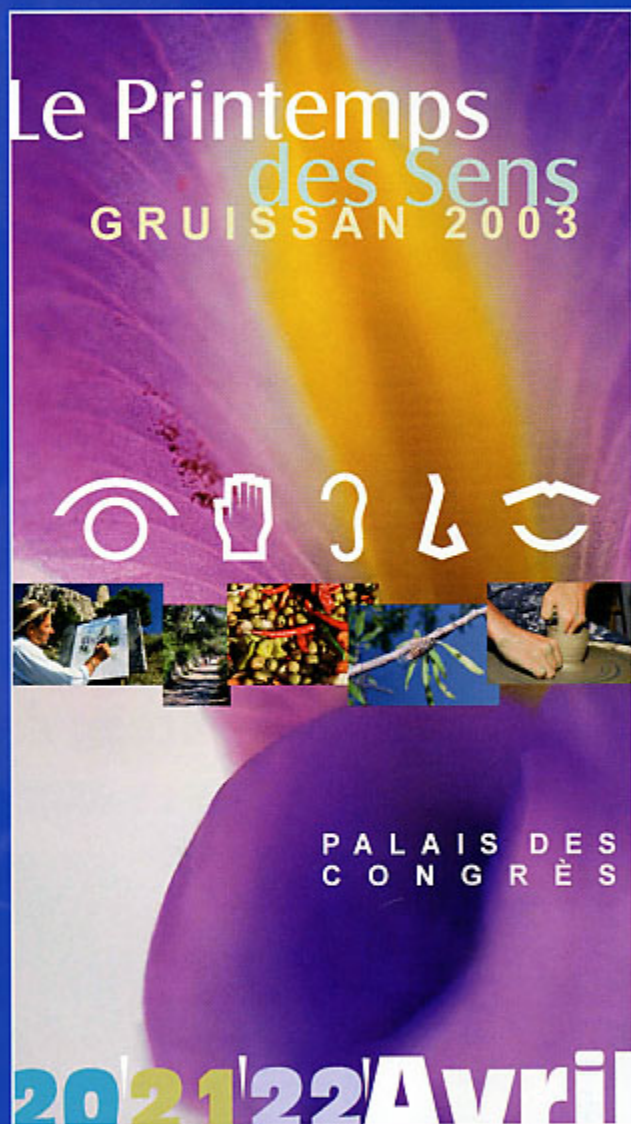
Le Printemps des Sens

du 19 au 22 Avril

La Première édition du Printemps des sens va éclore cette année. Il s'agit d'une aventure originale en forme de découverte.

Découverte de son corps au travers d'un éveil de nos 5 sens. Sens que la vie moderne a mis en sommeil.

Découverte des richesses originales de notre station : artisanat, conchyliculture, faune, flore, musique, pêche, théâtre, vin, ...



Le Printemps a un parrain de grande classe avec Pierre Sansot, qui a accepté d'encourager et de participer à cette manifestation originale.

Le programme sera prochainement dévoilé.

Un premier «scoop» entre nous : le nez et le goût seront à l'honneur de cette première édition !